Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 007-250702388-20231123-DBS202359-DE

Date de mise en ligne : 04/12/2023

Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2023

N° DBS 2023-59

Objet :

Validation nouvelle organisation équipe du Parc

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre, à Jaujac à 17h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Dominique ALLIX.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées : 26
Date de convocation : 16 novembre 2023
Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 0

Présents :

ALLIX	Dominique	LECLERC	Thierry
ANCHISI	Jean-Pierre	MENGIN	Jean-Marie
BÖHLE	Patrick	RIEU-FROMENTIN	Françoise
BROUSSE	Christian	DELEUZE-DALZON	Chloé
FEOUGIER	Alain	MASSEBEUF	Isabelle
GUILLO	Vincent	VIDAL	Carine
HOUETZ	Marion		

Représentés :

BOUET	Lynda	procuration à	HOUETZ	Marion
L'HERMINIER	Raoul	procuration à	GUILLO	Vincent
USALA	Catherine	procuration à	BÖHLE	Patrick
VERNOL	Daniel	procuration à	ALLIX	Dominique

Excusé :

TISSIER	Pierre

Absents :

AMRANE	Nadia	WESTERLOPPE	Marie-Laure
BASTIDE	Bérangère	DELABRE	Philippe
BOYER	Joël	DUCHAMP	Cécile
DUPRE	Laurie	TOURVIEILHE	Max
TEYSSIER	Baptiste	OUILLON-PELISSIER	Elisabeth

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 007-250702388-20231123-DBS202359-DE

Une démarche d'optimisation basée sur la consultation de l'équipe et des élus

Suite au départ d'un responsable de service, le Président, Dominique ALLIX, a souhaité ouvrir une réflexion sur l'organisation de l'équipe. Est-elle adaptée à nos contraintes actuelles ? Permet-elle de répondre à nos nouveaux enjeux et de préparer sereinement la révision de Charte ?
Il a souhaité, en accord avec la direction, baser cette réflexion sur l'expression de l'équipe technique et des membres de l'exécutif en demandant à deux consultants en ressources humaines d'accompagner des ateliers de constructions collectives.

Le travail des deux consultants Raphaël Rigot et Nicolas Teulade en avril et mai 2023 a permis de faire ressortir un certain nombre de points forts dans le fonctionnement de l'équipe mais également des pistes d'amélioration. Lors des temps de consultation de l'équipe, Raphaël Rigot et Nicolas Teulade ont tenté de mettre en évidence la fréquence des échanges et des interactions entre les différentes thématiques traitées au Parc, définissant ainsi des « ensembles » de cohérences thématiques. Sur cette base, ils ont élaboré deux scénarios d'organisation soumis à l'équipe. Cette ultime version est un mix entre les deux scénarios
Cette proposition d'organisation a été partagée avec l'équipe le 27 juin avec la possibilité pour les agents d'apporter des amendements/remarques/propositions. L'équipe a pu transmettre au cours de l'été des remarques ou propositions qui ont été intégrées dans la version finale transmise en septembre pour avis au Comité Social Territorial.

Les élus du Parc ont été consultés sur leurs attentes en exécutif de mai et en bureau syndical de juin. Le projet de nouvelle organisation a été présenté pour avis en exécutif du 6 juillet et dans sa version amendée en exécutif de septembre.

Un principe de simplification

L'objectif de cette réflexion est d'améliorer l'organisation actuelle en s'ajustant au mieux aux évolutions des missions. Il ne s'agit pas de questionner la stratégie ou de réécrire un cadre politique mais bien d'organiser l'activité pour réaliser la seconde partie de la Charte, remplir les objectifs du cadre politique 2022-2026 et entrer en révision de Charte dans des conditions optimales.

Cette nouvelle organisation propose de **structurer l'activité autour des 5 missions des Parcs**, base du cadre politique 2022-2026 et du suivi de l'action du syndicat mixte jusqu'à la fin de la Charte. Elle répond ainsi à la recommandation de la Chambre régionale des comptes de rendre l'activité plus lisible et à l'échange entre élus en Bureau syndical du 8 juin.
L'activité est ainsi structurée en 5 services :

- Service Biodiversité et Développement où l'on retrouve les milieux et les pratiques,
- Service Culture Accueil des publics Education qui s'adresse aux différents publics touchés par le Parc, habitants et visiteurs,
- Service Aménagement qui s'adresse davantage aux collectivités,
- Service Leader,
- Service Ressources qui assure les fonctions supports de l'activité du Parc.

Ces deux derniers services sont assez peu impactés par cette nouvelle organisation.

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 007-250702388-20231123-DBS202359-DE

Principales évolutions :

- Permettre de **réunir des thématiques proches au sein du même service**. Ainsi, la forêt et la châtaigneraie de même que la biodiversité se rapprochent utilement de l'agriculture ou des activités de pleine de nature, permettant d'aller plus loin dans la conciliation des usages.

- **Faire apparaitre la culture, l'accueil des publics et l'éducation** comme un axe à part entière de l'activité du Parc permet de donner une visibilité plus importante à ce point fort et plébiscité de l'action du Parc que ce soit par la reconnaissance de la Chambre régionale des Comptes ou à travers le retour très positif des visiteurs. Y inclure le tourisme souligne également que la réalité des missions conduites aujourd'hui sur le tourisme permet une approche qualitative sur l'amélioration des conditions d'accueil, les messages délivrés, la médiation…

- **Concernant l'encadrement**, un poste de responsable de service Culture Accueil des publics, Education sera créé et les postes de responsables de service actuels évolueront en direction adjointe : une direction adjointe sur le volet administratif et financier pour l'actuelle responsable du service Ressources et une direction adjointe dans le développement de nouveaux projets pour l'actuel responsable du service Culture et économie durable.

- **Concernant les coordinations** : Le fonctionnement des coordinations est inchangé, elles demeurent des responsabilités indépendantes des services et rattachées directement à la direction. Toutefois, un changement de sémantique est à signaler : les « coordinations » Communication et Maison du Parc deviennent des « responsabilités » afin de mieux reconnaitre en interne et en externe la fonction exercée.

- **Concernant l'animation du Conseil scientifique**, l'animation de cette instance qui doit rayonner sur l'ensemble de l'activité de l'équipe est rattachée à la direction, ce qui permet de marquer son caractère transversal et d'officialiser une situation de fait qui n'était pas reconnue dans l'ancien organigramme.

- Enfin, cette organisation prévoit **l'intégration probable d'un certain nombre d'agents en charge de Natura 2000** au sein du service Biodiversité et Développement. Selon le nombre d'agents intégrés et les modalités (intégration pleine, simple mise à disposition sur un temps partiel, …) une animation spécifique de ces agents sera nécessaire à mettre en place courant 2024.

Incidences financières

La reconnaissance des différentes responsabilités est fixée de la manière suivante :
- Direction adjointe : 45 points
- Responsable de service : 35 points (inchangé)
- Coordination : 25 points (inchangé)

Ces primes de responsabilité ne sont pas cumulables.

Le coût de cette nouvelle organisation par rapport à l'organisation actuelle est estimé à moins de 3 000 € (variable selon les candidatures retenues).

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 007-250702388-20231123-DBS202359-DE

Le nouvel organigramme figure en annexe.

Suite à l'avis favorable rendu le 21 septembre par le Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Ardèche, en référence à la délibération du bureau syndical du 11 mai 2023 (DBS 2023-29), il est proposé :

- De valider la nouvelle organisation de l'équipe technique du Parc
- De créer le poste de « Responsable de service », pour le service Culture, Accueil des publics, Education ; poste de catégorie A grade Attaché territorial à temps complet
- De modifier les postes suivants :
  - L'intitulé du poste de « Responsable de service Ressources » est modifié comme suit : « Direction adjointe, responsable de service », poste de catégorie A grade Attaché territorial principal à temps complet,
  - L'intitulé du poste de « Chargé de mission Agriculture » est modifié comme suit : « Direction adjointe, responsable de service », poste de catégorie A grade Attaché territorial à temps complet,
  - L'intitulé du poste de « Chargé de mission Communication » est modifié comme suit : « Responsable Communication », poste de catégorie A grade Attaché territorial à temps complet.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

DECIDE

- D'APPROUVER et de VALIDER la nouvelle organisation de l'équipe technique du Parc,
- DE CREER, à compter du 1er décembre 2023, un poste de catégorie A, grade d'attaché territorial à temps complet, pour les fonctions de responsable de service, et de modifier les intitulés de postes déjà créés,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 23 novembre 2023, pour extrait conforme

Le Président
Dominique ALLIX

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC

Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 007-250702388-20231123-DBS202359-DE

Projection nouvelle organisation – novembre 2023

Coordination **Evaluation**

Coordination **Proximité territoriale**

Responsable **Maison du Parc**

Responsable **Communication**

Animation du **Conseil scientifique**

Direction

Poste à créer

Responsable de service

Service Culture, accueil des publics/Education (8

- - Tourisme et Géoparc Unesco*
- Education au territoire * : 3
- Jeunesse et Territoire
- Culture et patrimoines
- Parcours Le partage des eaux
- Marque Valeurs Parc – RICE

Directeur adjoint

Responsable de service

Service Biodiversité et Développement (10 à 14)

- Biodiversité*- ENS- N2000 :3 à 7 agents
- Agriculture*
- Alimentation
- Foret
- *Chataigneraie : à recruter mi 2024*
- Activités de pleine nature, itinérance et conciliation des usages
- Réseau des tiers lieux ardéchois : La trame 07
- Transition et changement de pratiques

Directrice adjointe

Responsable de service

Service Aménagement (2)

- Urbanisme réglementaire
- *Architecture, paysage : recrutement en cours*
- Energie /Pierre sèche

Service Leader (2)

2 Animatrices- gestionnaires 2024

Service Ressources (5)

- Responsable administrative et Financière
- Secrétariat- accueil
- Agent technique
- Assistante RH
- Comptabilité

*Missions à renforcer